



PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION N°4



Règlement :
Cartographie réglementaire
des zones soumises au risque
inondation hors emprise réglementée
par le PPR-I

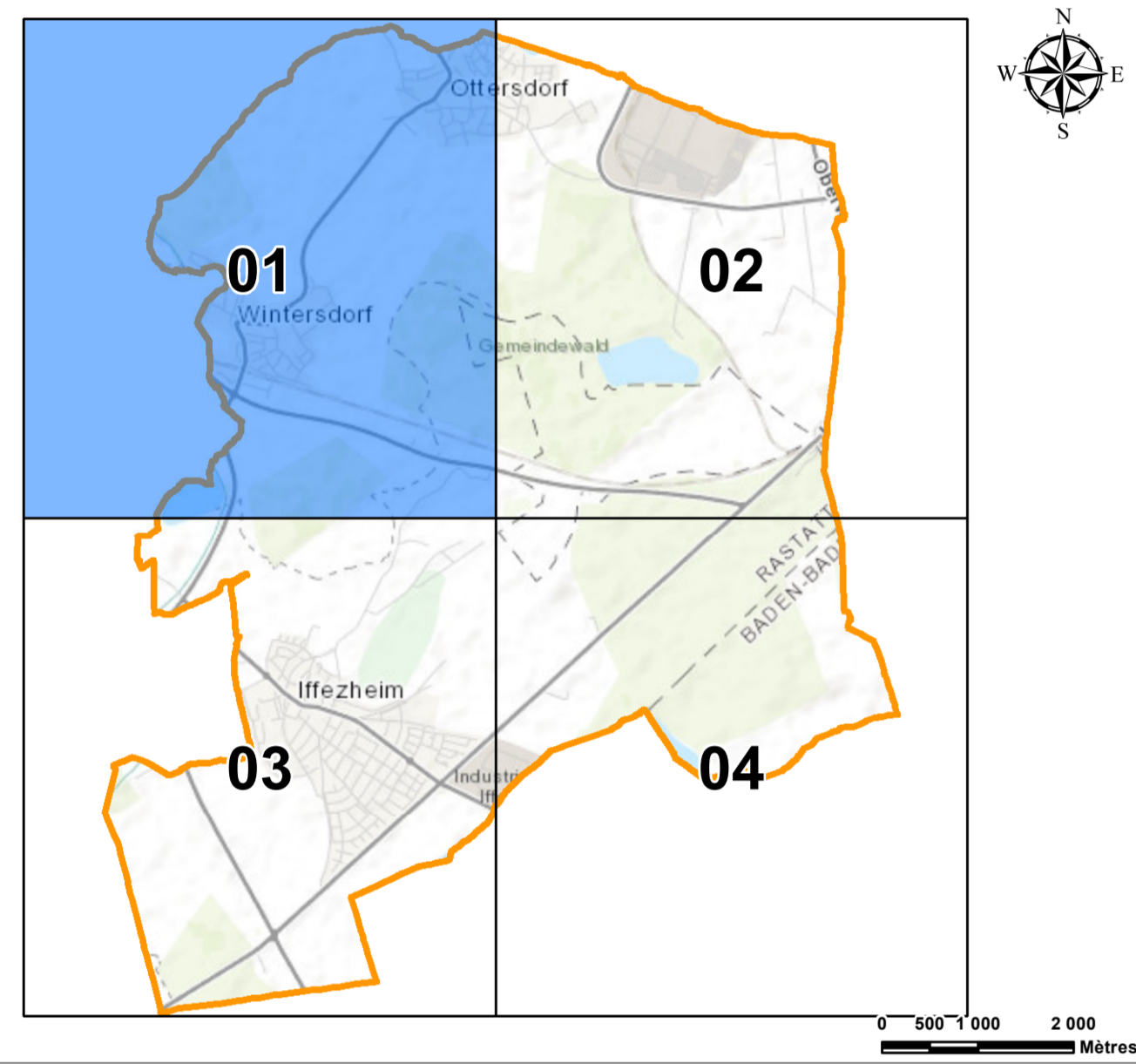
Planche n°1 sur 4

PLU approuvé par DCM du 22 novembre 2016	
Modification n°1 approuvée par DCM du 13 décembre 2017	
Modification n°2 approuvée par DCM du 24 octobre 2019	
Modification n°3 approuvée par DCM du 24 octobre 2019	
Mise à jour n°1 arrêtée le 03 mars 2020	
Modification n°4 approuvée par DCM du 18 novembre 2021	

SERVICE URBANISME ET FONCIER VILLE D'AUBAGNE SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE



Plan créé le : 01/09/2021 Sources : DGFIP - cadastre - mise à jour : 2018, DDTM13, AMP Métropole 1/8 000



I. Risques inondation

Emprise de modélisation complémentaire

- Délimitation des zones à modéliser (Secteurs Napoléon et Charrel-Causettes)
- Etude limite PPR-I et approche hydrogéomorphologique à dire d'expert
- Profil en travers PPR-I

Zone inondable à modéliser

- Zone inondable à modéliser

Elément d'occupation du sol à rôle hydrodynamique

- Remblai
- Aléa à dire d'expert
- Aléa fort
- Aléa modéré par ruissellement
- Aléa modéré par débordement
- Aléa faible


Plan de Prévention des Risques - Inondation (PPR-I approuvé le 24/02/2017)

- Enveloppe de la crue exceptionnelle

II. Autres informations générales

- UC1 Zonage PLU
- Bâtiment
- Parcellaire
- Infrastructure et autres
- Tableau d'assemblage des planches au 1/2000ème

0 100 200 400 Mètres





PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION N°4



Règlement :

Cartographie réglementaire
des zones soumises au risque
inondation hors emprise règlementée
par le PPR-I

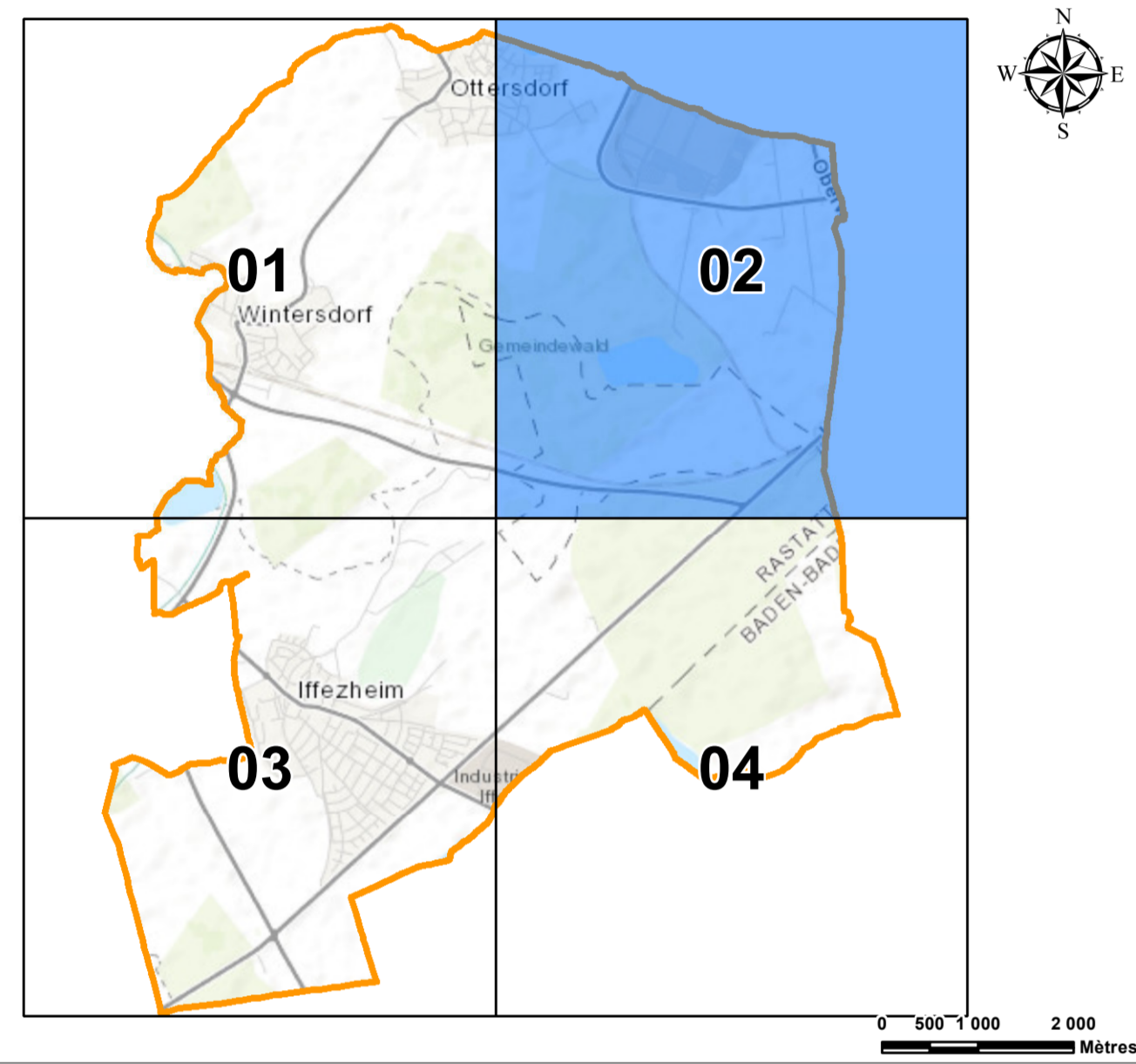
Planche n°2 sur 4

PLU approuvé par DCM du 22 novembre 2016	
Modification n°1 approuvée par DCM du 13 décembre 2017	
Modification n°2 approuvée par DCM du 24 octobre 2019	
Modification n°3 approuvée par DCM du 24 octobre 2019	
Mise à jour n°1 arrêtée le 03 mars 2020	
Modification n°4 approuvée par DCM du 18 novembre 2021	

SERVICE URBANISME ET FONCIER VILLE D'AUBAGNE SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

ALBAIGNE

Plan créé le : 01/09/2021 Sources : DGFIP - cadastre - mise à jour : 2018, DDTM13, AMP Métropole 1/8 000



I. Risques inondation

Emprise de modélisation complémentaire

- Délimitation des zones à modéliser (Secteurs Napoléon et Charrel-Causettes)
- Etude limite PPR-I et approche hydrogéomorphologique à dire d'expert
- Profil en travers PPR-I

Zone inondable à modéliser

- Zone inondable à modéliser

Elément d'occupation du sol à rôle hydrodynamique

- Remblai

Aléa à dire d'expert

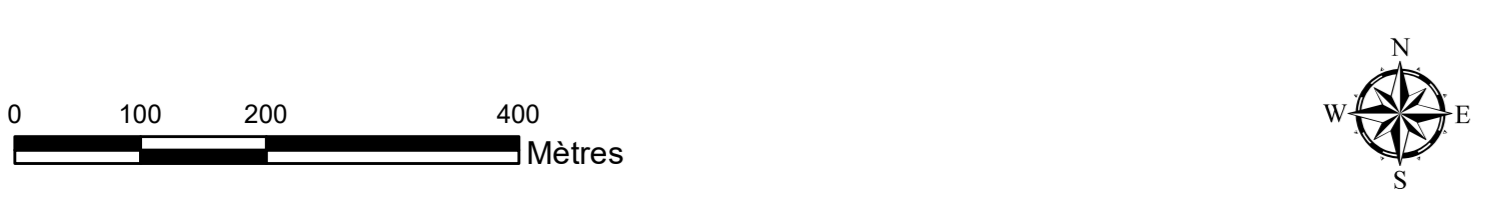

- Aléa fort
- Aléa modéré par ruissellement
- Aléa modéré par débordement
- Aléa faible

Plan de Prévention des Risques - Inondation (PPR-I approuvé le 24/02/2017)

- Enveloppe de la crue exceptionnelle

II. Autres informations générales

- UC1 Zonage PLU
- Bâtiment
- Parcelle
- Infrastructure et autres
- 1 Tableau d'assemblage des planches au 1/2000ème



ALBAÏNE COMMUNE D'AUBAGNE **ALBAÏNE**

Département des Bouches-du-Rhône



PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°4

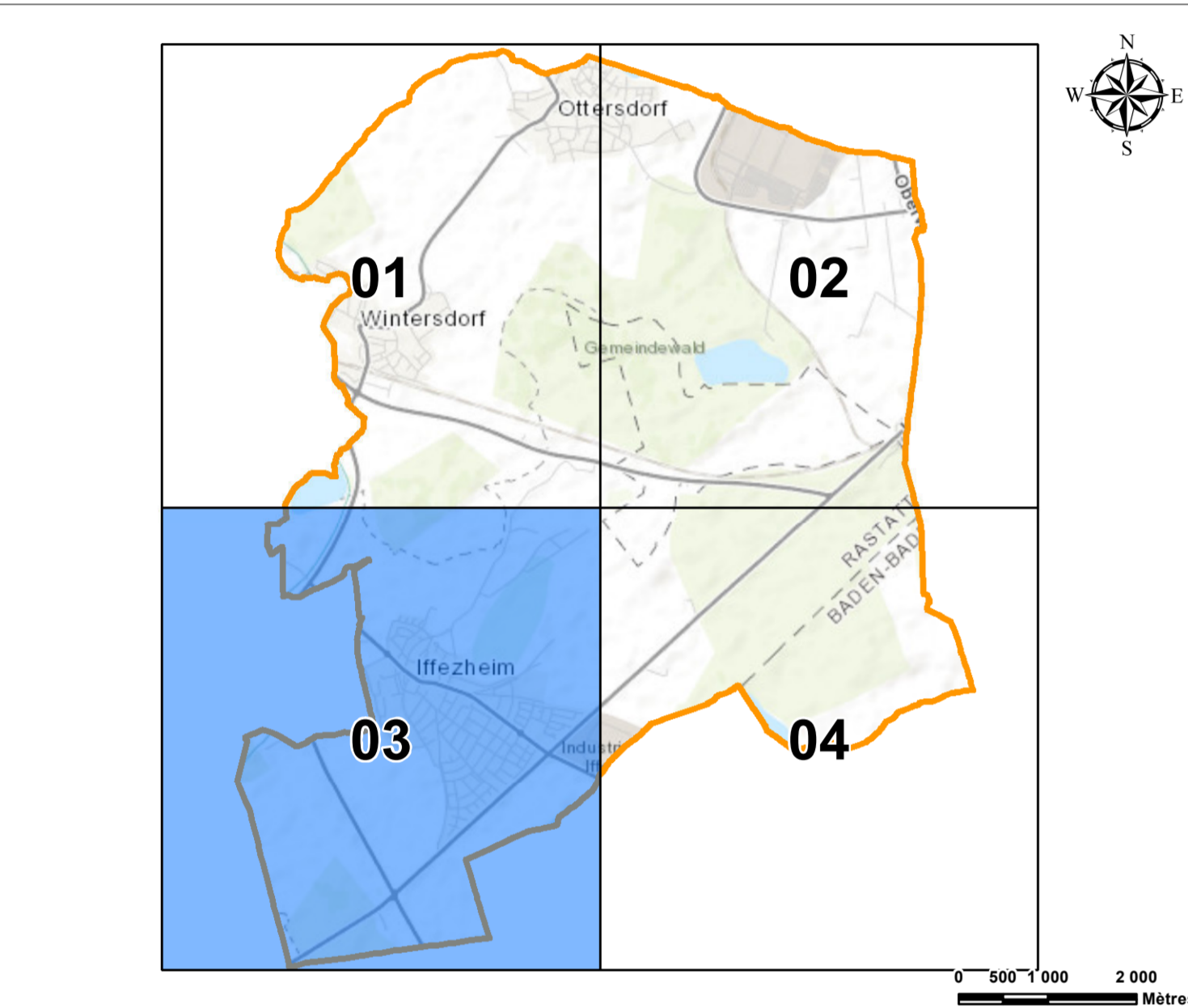
Règlement :
Cartographie réglementaire des zones soumises au risque inondation hors emprise règlementée par le PPR-I

Planche n°3 sur 4


PLU approuvé par DCM du 22 novembre 2016	
Modification n°1 approuvée par DCM du 13 décembre 2017	
Modification n°2 approuvée par DCM du 24 octobre 2019	
Modification n°3 approuvée par DCM du 24 octobre 2019	
Mise à jour n°1 arrêtée le 03 mars 2020	
Modification n°4 approuvée par DCM du 18 novembre 2021	

SERVICE URBANISME ET FONCIER VILLE D'AUBAGNE | SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

Plan créé le : 01/09/2021 | Sources : DGFIP - cadastre - mise à jour : 2018, DDTM13, AMP Métropole | 1/8 000



- ### I. Risques inondation
- Emprise de modélisation complémentaire**
- Délimitation des zones à modéliser (Secteurs Napollon et Charrel-Causettes)
 - Etude limite PPR-I et approche hydrogéomorphologique à dire d'expert
 - Profil en travers PPR-I
- Zone inondable à modéliser**
- Zone inondable à modéliser
- Elément d'occupation du sol à rôle hydrodynamique**
- Remblai
- Aléa à dire d'expert**
- Aléa fort
 - Aléa modéré par ruissellement
 - Aléa modéré par débordement
 - Aléa faible
- Plan de Prévention des Risques - Inondation (PPR-I approuvé le 24/02/2017)**
- Enveloppe de la crue exceptionnelle
- ### II. Autres informations générales
- UC1 Zonage PLU
 - Bâtiment
 - Parcelle
 - Infrastructure et autres
 - 1 Tableau d'assemblage des planches au 1/2000ème



COMMUNE D'AUBAGNE
 Département des Bouches-du-Rhône





PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION N°4

Règlement :
 Cartographie réglementaire
 des zones soumises au risque
 inondation hors emprise règlementée
 par le PPR-I

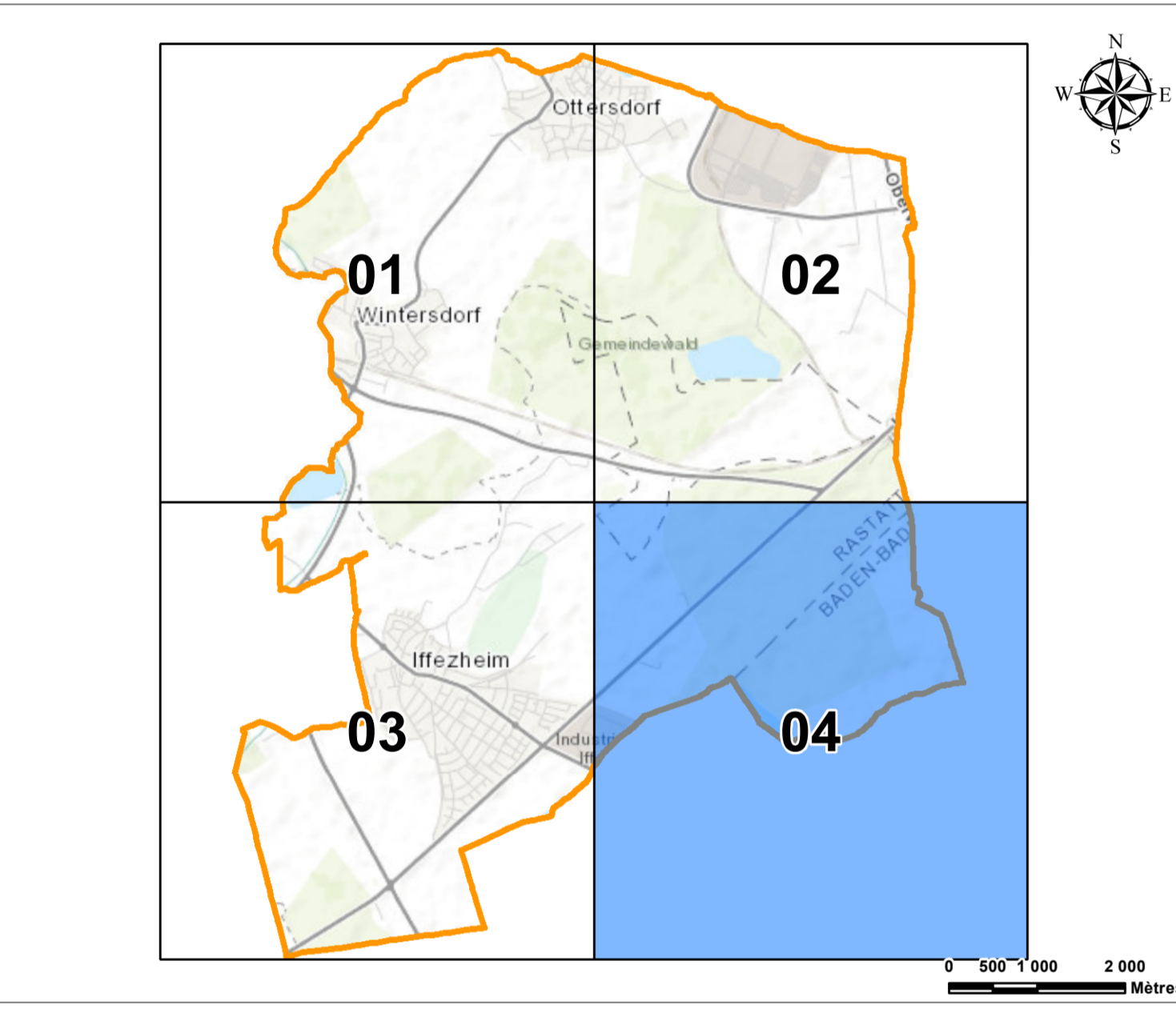
Planche n°4 sur 4

PLU approuvé par DCM du 22 novembre 2016
Modification n°1 approuvée par DCM du 13 décembre 2017
Modification n°2 approuvée par DCM du 24 octobre 2019
Modification n°3 approuvée par DCM du 24 octobre 2019
Mise à jour n°1 arrêtée le 03 mars 2020
Modification n°4 approuvée par DCM du 18 novembre 2021

SERVICE URBANISME ET FONCIER
 VILLE D'AUBAGNE

SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE
 CONSEIL DE TERRITOIRE DU
 PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

Plan créé le : 01/09/2021 Sources : DGFIP - cadastre - mise à jour : 2018, DDTM13, AMP Métropole 1/8 000



- ### I. Risques inondation
- Emprise de modélisation complémentaire**
- Délimitation des zones à modéliser (Secteurs Napoléon et Charrel-Causettes)
 - Etude limite PPR-I et approche hydrogéomorphologique à dire d'expert
 - Profil en travers PPR-I
- Zone inondable à modéliser**
- Zone inondable à modéliser
- Elément d'occupation du sol à rôle hydrodynamique**
- Remblai
- Aléa à dire d'expert**
- Aléa fort
 - Aléa modéré par ruissellement
 - Aléa modéré par débordement
 - Aléa faible
- Plan de Prévention des Risques - Inondation (PPR-I approuvé le 24/02/2017)**
- Enveloppe de la crue exceptionnelle

- ### II. Autres informations générales
- Zonage PLU
 - Bâtiment
 - Parcelle
 - Infrastructure et autres
 - Tableau d'assemblage des planches au 1/2000ème

